



Mettons fin à la pauvreté des enfants et des familles au

ÉLIMINEZ LA PAUVRETÉ DES ENFANTS ET DES FAMILLES AU CANADA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 23 mars 2016

Budget 2016 : une avancée historique dans la lutte contre la pauvreté infantile au Canada

TORONTO – Le budget de 2016 est une avancée historique dans la lutte contre la pauvreté infantile au Canada, affirme Campagne 2000. Les investissements destinés aux enfants et aux familles en situation de pauvreté jettent des bases pour faire reculer l'épidémie de pauvreté infantile au Canada, un fléau qui frappe près d'un enfant sur cinq en général et plus de 40 p. cent des enfants autochtones.

Le budget de 2016 augmentera les revenus au moyen de l'Allocation canadienne pour enfants, laquelle devrait sortir quelque 300 000 enfants de la pauvreté. D'autres mesures encourageantes ont été annoncées, notamment des investissements dans les services d'aide à l'enfance autochtones et dans l'éducation, le logement et l'eau potable sur les réserves; des améliorations au Programme d'assurance-emploi; le financement du logement abordable; et un engagement à mettre en place une stratégie nationale du logement. Malheureusement, le budget reporte à 2020 l'indexation de l'allocation pour enfants et à 2017-2018, le financement absolument nécessaire des services de garde à l'enfance. Le budget n'affecte pas non plus de fonds à la stratégie canadienne de réduction de la pauvreté promise ni à la mise en oeuvre des 94 appels à l'action formulés par la Commission de vérité et de réconciliation.

La nouvelle Allocation canadienne pour enfants (ACE) sera versée aux familles à faible et moyen revenu à compter de juillet prochain. « Il est très encourageant de constater que les besoins de plus de 1,34 million d'enfants en situation de pauvreté au Canada n'ont pas été éclipsés par les discussions animées récentes entourant la réduction du déficit. Investir dans les enfants et les familles à faible et moyen revenu est une décision judicieuse du point de vue économique. Relancer les économies locales tout en construisant un avenir plus équitable pour les enfants, c'est gagnant-gagnant », dit Anita Khanna, coordonnatrice nationale de Campagne 2000. « Nous nous attendons maintenant à ce que le gouvernement fédéral conclût des ententes avec les provinces et les territoires afin de s'assurer qu'aucune partie de l'ACE ne soit réduite ou récupérée à même les prestations des familles bénéficiaires de l'aide sociale, lesquelles vivent de revenus parmi les plus bas au Canada. Il est possible d'éviter une telle situation en ajoutant une condition au Transfert social canadien qui interdirait la récupération de fonds. Le gouvernement devrait également planifier d'augmenter à long terme l'ACE à un niveau tel qu'elle réduirait la pauvreté infantile de 50 p. cent dans cinq ans dans le cadre d'une robuste stratégie canadienne de réduction de la pauvreté ».

Ava Williams, chef d'une famille monoparentale de quatre enfants à Toronto, quitte les rangs de l'aide sociale pour un emploi à temps plein dans quelques semaines. En vertu de l'ACE, elle recevra 4 000 dollars de plus par année pour subvenir aux besoins de ses enfants. « La nouvelle ACE me permettra de faire plus que de fournir à mes enfants des biens essentiels, comme l'épicerie. Maintenant, je pourrai leur donner une meilleure vie et ils pourront faire des sorties scolaires, des sports et d'autres activités formatrices qui leur donneront de la discipline et amélioreront leur estime de soi ». Actuellement, la famille d'Ava reçoit 703 dollars par mois d'Ontario au travail et elle souligne le rôle important qu'aura l'ACE pour les familles qui reçoivent de l'aide sociale. « Les familles bénéficiaires de l'aide sociale font tout pour obtenir le maximum de chaque sou. Si on récupère de l'argent à même leurs prestations, les enfants seront injustement pénalisés, compromettant leur accès à des aliments sains et à un logement stable ».

Campagne 2000 et les défenseurs des services de garde ont demandé que le budget de 2016 verse 600 millions de financement aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones pour la garde d'enfants. En reportant le financement des services de garde au budget de 2017, le gouvernement a manqué une occasion d'agir sur un volet essentiel de la lutte contre la pauvreté infantile. « Même si le gouvernement s'est engagé à travailler avec les provinces, les territoires et les communautés autochtones à l'élaboration d'une politique-cadre nationale pour le long terme, les familles avaient besoin, dans ce budget-ci, de fonds fédéraux pour consolider à court terme les services de garde. Sans fonds pour les services de garde, il est beaucoup plus difficile de réduire la pauvreté des enfants », dit Martha Friendly, une experte en matière de garde à l'enfance.

L'investissement substantiel dans des programmes pour les Autochtones est un pas dans la bonne direction, mais il faudra beaucoup plus de soutien et de financement pour éradiquer la pauvreté des enfants autochtones. « Le fait que 50 p. cent des enfants autochtones inscrits vivent en situation de pauvreté est une honte pour le pays », dit Anita Khanna. Campagne 2000 demande avec instance au gouvernement fédéral de réduire l'écart dans le financement accordé aux sociétés d'aide à l'enfance autochtones et lance un appel pour une stratégie de réduction de la pauvreté propre aux communautés autochtones.

« Le leadership croissant dont fait preuve le gouvernement fédéral dans la lutte contre la pauvreté nous encourage. Campagne 2000 attend avec impatience l'élaboration, dans un esprit de collaboration, d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté guidée par des objectifs et des échéanciers afin de mettre fin une fois pour toutes à la pauvreté des enfants, » dit Anita Khanna. Campagne 2000 est un réseau pancanadien non partisan de 120 organismes nationaux, provinciaux et communautaires engagés à travailler ensemble pour éliminer la pauvreté des enfants et des familles. Pour plus d'information, se rendre à <http://www.campaign2000.ca>.

-30-

Demandes des médias : Anita Khanna, Campagne 2000 : (416) 788-3439 ou (416) 595-9230, poste 250